



Rambouillet *infos*

Magazine de la ville de Rambouillet

Festivités de Noël

Noël étincelant p.4

p.10 **Reportage**

G6 : 50^e anniversaire

p.17 **Une ville citoyenne**

Tous mobilisés contre les violences intrafamiliales

p.24 **Dans ma ville**

Portrait : Fabrice Colomar

**Nov/Déc
2025**

n°343



Vos festivités de Noël p.4-6



Dans le silence p. 8



Le roi de Rome - Une enfance impériale p.14



Poursuite du plan voirie p.26-27

Directrice de la publication : Véronique Matillon • Directrice de la communication : Adeline Hébert • Rédaction : Pauline Leduc • Maquette & réalisation : Agnès Prével • Impression (sur papier recyclé, pelliculage de la couverture écoresponsable) : imprimerie RAS • Crédits photos : services municipaux, Vincent Muteau (page 5), Manufacture de Sèvres, 1812. Porcelaine dure, bronze doré © Fondation Napoléon / Patrice Maurin-Berthier (page 15), RT communication (page 29) • Rambouillet Infos est disponible pour les non-voyants : Bibliothèque sonore 01 34 83 13 60 - 78@advbs.fr

Si vous rencontrez un problème de distribution, contactez : service communication, 2 place de la Libération - 78120 Rambouillet - 01 75 03 41 30 - rambouilletinfos@rambouillet.fr

Sommaire

p.4-9

COUP DE PROJECTEUR

Zoom sur deux temps forts de votre fin d'année : les festivités de Noël mêlant rendez-vous attendus – patinoire, marchés de Noël, animations familiales... –, initiatives solidaires et nouveautés avec la création originale "Noël étincelant" mais aussi le projet de sensibilisation autour de la surdité "Dans le silence" - Café silence, exposition, spectacle et actions culturelles- dont la programmation pluridisciplinaire permet de bousculer les aprioris par rapport au handicap.

p.10-11

REPORTAGE

A l'occasion du 50^e anniversaire du G6 – commémoré grâce à une conférence internationale le 14 novembre –, explorez son histoire ainsi que celle du château de Rambouillet comme lieu phare de la diplomatie et découvrez une interview du président de la Fondation Valéry Giscard d'Estaing, Louis Giscard d'Estaing.

p.12-16

UNE VILLE QUI BOUGE

Plongez au cœur de la tendre enfance de l'Aiglon avec l'exposition « Le roi de Rome - Une enfance impériale (1811-1814) » et dans les coulisses de la nouvelle résidence d'artiste du quartier de Groussay qui donnera lieu à deux expositions au printemps 2026. Par ailleurs, découvrez le fonctionnement de l'exploitation agricole de la Bergerie nationale qui célèbre cette année les 10 ans de sa certification bio.

p.17-21

UNE VILLE CITOYENNE

Focus sur la prochaine édition du Téléthon (5, 6 et 7 décembre) ainsi que sur la lutte contre les Violences Intrafamiliales (VIF) ; deux causes essentielles pour lesquelles la ville et de nombreux partenaires se mobilisent.

p.22-28

DANS MA VILLE

Partez à la rencontre d'un service clé de la ville – l'habitat – et de Fabrice Colomar, vice-président du GEM « La tortue qui trotte » dont le parcours de résilience permet d'aborder sans tabou le sujet de la santé mentale. Vous pourrez aussi suivre l'avancée des travaux de voirie entrepris dans votre ville ainsi que l'aménagement d'un parcours de sentes piétonnes à la Clairière.



Chères Rambolitaines, chers Rambolitains,

C'est avec le cœur vibrant à l'approche des fêtes de fin d'année que j'ai le plaisir de vous présenter ce nouveau numéro du magazine municipal, au nom de la Ville de Rambouillet. Vous y découvrirez la programmation des festivités que la ville vous a concoctées afin que cette fin d'année soit magique et inoubliable. Un Noël pensé pour toutes et tous, placé également sous le signe de la solidarité.

En clin d'œil à son histoire, Rambouillet célèbre par ailleurs l'anniversaire du G6 au château, pour lequel Monsieur Louis Giscard d'Estaing nous fait l'honneur de son témoignage dans ce numéro 343.

Ville royale, présidentielle mais aussi impériale, Rambouillet vous invite également à découvrir la nouvelle exposition gratuite « Enfance sous l'Empire » au musée du Palais du roi de Rome, retraçant les grandes étapes de la vie de l'héritier de Napoléon I^{er}, de sa naissance à son exil.

Parce que Rambouillet est la ville de tous les Rambolitains, vous pourrez aussi découvrir le projet partenarial « Dans le silence », une immersion dans le monde des personnes malentendantes à travers diverses activités (café silence, spectacle, exposition, actions culturelles), dans la continuité du projet « Dans le noir » proposé en 2022.

Vous verrez également que la ville a renouvelé le ciné-débat, sur le thème des violences intra-familiales. Bien d'autres sujets vous attendent : la résidence d'artiste à Groussay, le Téléthon, l'engagement de notre tissu associatif, ainsi que la poursuite du Plan Voirie et de la réhabilitation des sentes.

Enfin, je tiens à vous informer en toute transparence qu'en cette période préélectorale, j'ai fait le choix d'appliquer le plus strictement possible le cadre légal qui s'impose aux élus en matière de communication. Par sens des responsabilités, afin de respecter les règles de la démocratie et de ne pas entraver le débat dans cette période particulièrement chargée sur le plan politique, le groupe de la majorité municipale ne publiera plus de tribunes dans ce magazine jusqu'aux prochaines élections.

Je vous souhaite à toutes et à tous une excellente lecture et, bien sûr, de très belles fêtes de fin d'année !

Véronique Matillon
Maire de Rambouillet



Vos festivités de Noël

À RAMBOUILLET

Alors que les jours n'en finissent plus de raccourcir, le compte à rebours des fêtes de fin d'année est lancé ! Du jardin du palais du roi de Rome – qui accueillera une nouvelle création poétique - à la place Félix Faure où se tiendra la très attendue patinoire, en passant par le Château, la Lanterne, le Rambolitrain ou la Bergerie Nationale, découvrez le programme des festivités concocté par la ville et ses partenaires pour le plaisir des petits comme des grands.



L'incontournable patinoire

Comme chaque année, patineurs aguerris et débutants se retrouveront sur la glace de la traditionnelle patinoire qui fera son grand retour du **6 décembre au 4 janvier, place Félix Faure**. Cette dernière sera accessible 7 jours sur 7, même les jours de Noël et de l'an. Petits et grands, pourront y profiter d'une surface de glisse de 360 m² dans lequel un jardin des glaces permettra aux plus jeunes de découvrir, en toute sécurité, les plaisirs du patinage.

Appel à bénévolat

Installée par la ville de Rambouillet, la patinoire fonctionne en partie grâce aux bénévoles. Vous souhaitez participer ? Alors n'hésitez pas à contacter le service de la vie associative par téléphone au 01 75 03 42 70 ou par mail à : poleconvivialite.vieassociative@rambouillet.fr



du 6 au 19 déc. : lundi, mardi et jeudi 11h à 19h ;
mercredi : 10h à 19h ; vendredi : 11h à 20h ;
samedi : 10h à 20h ; dimanche : 10h à 19h
du 20 déc. au 4 janvier : lundi, mardi, mercredi, jeudi et dimanche :
10h à 19h ; vendredi et samedi : 10h à 20h
24 et 31 déc. : 10h à 17h. **25 déc. et 1^{er} janvier** : 14h30 à 19h.



place Félix Faure



de 3€ à 5€, location de patin incluse,
privilégiez le paiement par carte bancaire.

Noël

étincelant

Une création originale et poétique

Après avoir accueilli la Grande Fabrique, le **jardin du palais du roi de Rome** sera cette année encore le théâtre d'une création originale et poétique. Avec « Noël étincelant », embarquez, **du 12 au 14 décembre**, pour une déambulation chaleureuse le temps d'un parcours enflammé créé par la compagnie Carabosse. Durant ces trois soirées, le public sera invité à découvrir une scénographie mêlant chandelles enflammées, automates métalliques, colonnes de braises ainsi qu'une énorme boule de feu de 4 mètres de diamètre installée sur le bassin.

Parallèlement, un conte - songe d'hiver reprenant tout l'univers féérique et merveilleux de la magie de Noël - sera projeté en continu sur la façade du musée, offrant un mapping coloré, musical et architectural, porté par le Kollectif Alambik. De quoi profiter d'une parenthèse de rêverie et (r)allumer la flamme de l'esprit de Noël !

 du vendredi 12 au dimanche 14 décembre / de 17h à 20h

 Jardin du palais du roi de Rome

 Gratuit. Vente de boissons chaudes et de pâtisseries sur place.



Le Fabuleux Noël

du château de Rambouillet

Un parcours spectacle immersif, véritable voyage dans le temps

Plongez dans la magie de Noël grâce à ce spectacle, porté par la société de production Polaris dans l'enceinte du château, qui revient **du 28 novembre au 21 décembre** pour une seconde édition toujours aussi féérique. Dans le décor somptueux du château, vivez un véritable voyage dans le temps sur les traces de trois esprits fantastiques dévoilant les traditions de Noël d'hier et aujourd'hui. Adapté à toute la famille, ce parcours spectacle immersif d'une heure réunit plus de 50 figurants et acteurs.

 du vendredi 28 novembre au dimanche 21 décembre
Vendredis : 18h30-20h; samedis : 9h-23h;
dimanches : 9h-21h

 Château de Rambouillet

  lefabuleuxnoel.com

Proches de nos commerçants

Pour les fêtes de fin d'année, n'oubliez pas vos **commerces de proximité** dont beaucoup d'entre eux seront ouverts les deux dimanches avant Noël ! Afin de faciliter vos achats, **le stationnement sera gratuit dans toutes les rues de la ville, les 28, 29 novembre et 13, 20 et 24 décembre.**

La Bergerie fête Noël !

Un espace décoré de mille et une lumières

Outre son marché de Noël du 14 décembre (cf. ci-dessous), la Bergerie nationale se mobilise pour offrir au public une programmation féérique durant les vacances de Noël. Au programme, **du 20 décembre au 4 janvier**, découverte de la ferme et de ses animaux dans un espace décoré de mille et une lumières, rallye à la recherche du lutin farceur, activités manuelles autour de la laine dans la forêt de sapins, rencontres avec la mère Noël (du 20 au 23 déc.) et tours de calèche avec le lutin cocher.

 du samedi 20 décembre au dimanche 4 janvier
(hors 25 décembre et 1^{er} janvier)
14h à 18h

 Bergerie nationale

 bergerie-nationale.fr



Le saviez-vous ?

Dans le cadre de la poursuite du plan de renouvellement de l'éclairage public, et dans un souci de sobriété énergétique, la ville poursuit cette année la mise en place du remplacement des illuminations de Noël en LED.

Des animations familiales

Pour faire patienter les enfants jusqu'à Noël et vous mettre dans l'ambiance des fêtes de fin d'année, découvrez les nombreuses animations et ateliers préparés par les acteurs de la ville. **Le Rambolitrain** décline ainsi une programmation dédiée incluant des séances de visite, ateliers ainsi que le conte « Petit train et voyage de Noël » les 20 et 24 décembre. Durant les vacances scolaires, le musée prévoit en plus, si le temps le permet, un train de jardin spécial Noël. Avec l'opération « Noël au palais », le palais du roi de Rome propose – du 12 décembre au 4 janvier, hors jours fériés – un atelier gratuit et en libre-service, de fabrication de décorations de sapins.

De son côté **la médiathèque de La Lanterne** a concocté un mois de décembre riche en animations éclectiques... et durables. Pour la jeunesse, ateliers artistiques de décorations grâce à des objets de récupération, ateliers sensoriels autour du thème « Noël au naturel », lectures d'histoires thématiques, séance de lecture bilingue... Le 19 décembre, vous pourrez profiter, en famille, d'une soirée jeux de société et blind test avec musique live au Bistrot de la Lanterne. L'occasion, pourquoi pas, de tester des jeux pour trouver des idées de cadeaux de dernière minute.

Enfin pour prolonger la magie de la période, rendez-vous au **Château de Rambouillet** les 27, 28, 29 et 31 décembre, puis les 2 et 3 janvier, pour une visite en famille insolite « La marchande de rêves ».

 rambouillet.fr / lalanterne.rambouillet.fr
chateau-rambouillet.fr
museerambolitrain.rambouillet.fr

Hâtez dans les marchés de Noël

En quête d'idées de cadeaux ou de mets pour vos repas de fête ? Alors n'hésitez pas à vous rendre au traditionnel **marché de Noël de la Bergerie nationale** qui se tiendra le **14 décembre – de 10h à 18h** – sur entrée libre. Plus de 40 professionnels locaux y proposeront leurs produits fermiers et artisanaux. Et notamment de l'artisanat d'art (bijoux, bougies, objets décoratifs en laine, tissus ou céramique...), des fromages, vins, macarons, chocolats, champagne, foie gras... La journée sera ponctuée par les passages du père Noël et aussi par des petits tours en calèche (3€ par personne et gratuit pour les – de 3 ans) !

Autre marché à ne pas manquer, celui de la **paroisse de Rambouillet**, les **samedi 22 et dimanche 23 novembre à la Maison familiale rurale** (5, rue de la Grange Colombe). Vous pourrez y acheter des spécialités du terroir comme de l'artisanat d'art mais aussi découvrir des animations pour grands et petits, écouter des contes, déjeuner sur place ou chiner à la brocante.

Sans oublier le marché de Noël proposé par le **Centre hospitalier de Rambouillet**, dans le hall principal de l'hôpital le **16 décembre**.

Enfin, à l'approche de Noël vos marchés habituels se mettront au diapason des fêtes de fin d'année grâce à des animations.





UN NOËL **solidaire**

Découvrez plusieurs initiatives qui font rimer fêtes de fin d'année et solidarité.

Senior : bénéficiez du colis gourmand du CCAS

Comme chaque année, la MAAS/CCAS de Rambouillet vous propose, en partenariat avec les commerçants de la ville, de **recevoir gratuitement le colis festif de fin d'année**. Pour en bénéficier, vous devez être âgé de 60 ans ou plus et répondre aux critères de revenus. Le plafond, fixé par délibération du Conseil d'Administration, est de 1 100€ maximum par mois pour les personnes seules et 1 500€ maximum pour les couples.

Vous souhaitez en bénéficier ?

Alors vous avez **jusqu'au 28 novembre** pour vous inscrire auprès de la Maison de l'Accueil et de l'Action Sociale (MAAS), 19 rue de Clairefontaine, ou par mail en écrivant à contact@ccas-rambouillet.fr. Votre avis d'imposition 2025 sur les revenus 2024, une pièce d'identité ainsi qu'un justificatif de domicile vous seront demandés.

Un banquet de Noël pour tous

Offrir aux personnes isolées et aux familles en difficulté, une soirée de réveillon chaleureuse et festive : c'est l'objectif du grand banquet de Noël qui se tiendra **le 24 décembre salle Patenôtre, de 18h à 22h**.

Initiée il y a 20 ans par l'association « Noël pour tous » - créée par des paroissiens de la ville -, cette initiative fraternelle et solidaire s'appuie sur de multiples acteurs associatifs, municipaux mais aussi sur la générosité des entreprises, commerces et particuliers.

Vous souhaitez rejoindre l'aventure en tant que bénévole ?

Envoyez un mail à noelpourtous.rambouillet@outlook.com ou par téléphone au 07 81 64 62 80.

Inscriptions au repas festif du CCAS

Ouvert aux seniors à partir de 60 ans, le traditionnel repas festif du Nouvel an se tiendra le 15 janvier 2026 (salle Patenôtre). **Les inscriptions se dérouleront les 9 et 10 décembre de 9h30 à 11h30 à la MAAS/CCAS, 19 rue de Clairefontaine.**

Pour l'occasion, merci de vous munir :

- d'une attestation de domicile (facture EDF, téléphone, eau ou loyer),
- d'une pièce d'identité.

Une participation de 17 € est demandée, par chèque ou espèce. Cependant, les personnes déclarant moins de 13 200 € (pour une personne seule) ou moins de 18 000 € (pour un couple) bénéficieront de la gratuité du repas, sur présentation de leur avis d'imposition.



Dans le silence

Trois ans après le projet « Dans le noir », la ville poursuit, avec plusieurs partenaires, son engagement en faveur de la sensibilisation aux handicaps en proposant, durant ce mois de novembre, mois du handicap, une programmation pluridisciplinaire autour de la surdité. "Café silence", exposition, spectacle et actions culturelles à La Lanterne, ateliers... : dans un monde souvent sourd à la différence, partez à la découverte de ces initiatives qui permettent de bousculer les aprioris.



Question à

Fabrice Roszczka

cofondateur « Dans le noir » et
président d'Adelante Productions



Pourquoi avoir lancé le Café silence ?

J'ai toujours été intéressé par la différence et sensible à toutes les formes de handicap. Je considère les personnes handicapées juste comme des talents hors normes et je suis convaincu que créer les conditions de la rencontre permet un réel enrichissement, je souhaitais arriver à transmettre ce changement de perception au plus grand nombre. D'expérience, je sais que pour déconstruire les aprioris, il n'y a rien de plus efficace qu'une animation ludique et immersive. C'est le cas du concept « Dans le noir » qui a eu beaucoup d'impact grâce à une mise en situation concrète du public. Cette aventure hors du commun a été le point de départ de tout un champ d'innovation sociale. Le « Café silence », né de recherches avec mon équipe de collaborateurs sourds, s'inscrit dans cette même volonté de casser les préjugés grâce à une animation attractive. Depuis son lancement, il y a plusieurs années, le concept a touché des milliers de personnes aux quatre coins de la France. Cette expérience de tolérance permet aux participants d'entrer dans un autre univers, un café pas comme les autres, à la convivialité différente, ou vous devez commander vos boissons en langue des signes auprès de nos animateurs sourds, une expérience qui permet de prendre conscience qu'il est possible de communiquer autrement qu'avec les mots.



Retrouvez l'intégralité
de la programmation

CAFÉ SILENCE

Embarquez pour une expérience immersive et sensorielle dans l'univers des sourds en profitant d'une pause-café pas comme les autres ! Fruit d'un travail de plusieurs mois mené par le service prévention santé et handicap et la commission handicap, en partenariat avec Adelante Productions, cette initiative - créée par Fabrice Roszczka (cf encadré) - se tiendra du **mardi 25 au samedi 29 novembre à La Lanterne**.

Sur place, vous serez accueillis par des professionnels sourds ou malentendants qui vous familiariseront avec la Langue des Signes Françaises (LSF). À vous, ensuite, de passer votre commande de boissons sans utiliser la parole avant d'échanger plus longuement avec les animateurs par le biais de jeux mais aussi du langage corporel. **Au-delà d'une découverte de la LSF, cette expérience est l'occasion de s'initier à la communication non verbale et à l'expression corporelle.** Laissez les mots de côté et entrez de manière ludique dans un univers où les gestes et expressions prennent tout leur sens, permettant de dépasser la barrière du silence. Et, plus largement, les préjugés. Un moment de convivialité et de tolérance propice à un changement de regard sur le handicap !

Afin de sensibiliser un public le plus large possible, le Café silence sera aussi accessible à des horaires dédiés aux publics scolaires - classes de CM1, CM2, collège, lycée de la ville -, jeunes du Secteur jeunes et de la mission locale ou chefs d'entreprise locaux.



Ouverture au grand public :
mercredi 26 novembre - 15h à 18h
et samedi 29 novembre - 11h à 13h et 14h à 18h.



La Lanterne (salle Robert Doisneau)



Gratuit sans réservation



**Plus d'informations sur le site de la ville rambouillet.fr
ou par mail à handicap@rambouillet.fr**

L'EXPOSITION « TES YEUX SUR MES OREILLES »

Proposée au pôle culturel La Lanterne du 18 novembre au 9 décembre, l'exposition « Tes yeux sur Mes Oreilles » entend sensibiliser à la surdité ceux qui ne la connaissent pas et permettre à ceux qui la vivent de ne plus en avoir honte. Elle s'articule autour d'un parcours sensoriel composé de 16 grands portraits, réalisés par le photographe Stéphane Lavoué et répartis sur 8 panneaux recto verso, parmi lesquels le visiteur chemine, accompagné par les voix intimes de personnes sourdes ou malentendantes.

Ces témoignages sonores, mis en scène avec délicatesse, racontent des fragments de vie – de l'enfance sur les bancs de l'école aux défis du monde professionnel – et expriment la difficulté, mais aussi la fierté, d'exister dans un monde souvent sourd à la différence. Créée en 2018 par l'association Droit Pluriel, en partenariat avec la Fondation pour l'Audition, cette exposition itinérante a déjà été présentée dans de nombreuses entreprises et lieux culturels, en France comme à l'international.

 Du 18 novembre au 9 décembre
aux horaires d'ouverture de La Lanterne

 La Lanterne  Gratuit



« Mon manager m'a dit : « Mais tu es appareillée ! C'est super, ça ne se voit pas du tout ! ». Encore un !

Alors je me suis mise en colère :

« Pourquoi je devrais me cacher ?

Pourquoi je devrais avoir honte ?

Est-ce que l'opticien t'a promis que tes lunettes ne se verraient pas ? Tout le monde se balade avec des écouteurs et moi je devrais absolument faire croire que je ne porte rien dans les oreilles ?

Pourquoi ces appareils vous posent un tel problème ? Je veux être sourde, appareillée et fière de l'être »

Témoignage de Anne-Sarah Kertudo, commissaire de l'exposition et présidente de l'association Droit Pluriel.



SPECTACLE ET ACTIONS CULTURELLES

Outre l'exposition, « Tes yeux sur mes oreilles », le pôle culturel La Lanterne propose une programmation spécifique mêlant spectacle et actions culturelles afin de changer les regards sur la surdité. Les équipes ont ainsi programmé le spectacle jeunesse **Goupil**, le dimanche 23 novembre. Cette adaptation pleine d'humour du célèbre Roman de Renart est donnée à voir par un quatuor constitué d'un conteur, un musicien et de deux comédiennes-mimes-signeuses en Langue des Signes Françaises (LSF). Une création où les différentes propositions – musicales, contées, mimées ou chorégraphiées avec le corps – se complètent et se mêlent dans une belle harmonie.

Porté par la compagnie Le bruit du silence, proposant uniquement des créations bilingues en Français-LSF, ce spectacle sera aussi joué lors de **séances dédiées aux scolaires du CP à la 6^e**, les 24 et 25 novembre. Des **ateliers de sensibilisation à la LSF**, menés par une des comédiennes de la troupe, seront aussi proposés dans plusieurs classes de la ville dans le cadre d'un travail au long terme avec les élèves.

En parallèle, **La Lanterne invite le grand public à venir découvrir, de manière ludique et vivante, la LSF à l'occasion de deux ateliers gratuits** (sur inscription, dès 6 ans) le samedi 22 novembre, à 10h30 et 14h30. Les plus jeunes pourront aussi venir assister à une **séance spéciale d'« Histoires en silence »**, avec des albums sans texte le mercredi 26 novembre à 16h.

 Réservations et informations sur le site de La Lanterne, lalanterne.rambouillet.fr

Des initiatives complémentaires

L'événement « Dans le silence » s'inscrit dans un travail au long terme mené par la ville – par le biais du service prévention, santé et handicap – et de multiples partenaires autour des handicaps. Parmi leurs actions, la mise en lumière, chaque année, d'un handicap spécifique, véritable fil rouge d'actions et réflexions conjointes. Pour 2025/2026, l'accent est ainsi mis sur l'accompagnement des personnes sourdes et malentendantes.

A cette occasion plusieurs initiatives seront mises en place dans les mois à venir. Parmi elles, l'organisation au printemps par le CCAS, d'ateliers de dépistage et de sensibilisation à destination des seniors ou encore le renforcement du partenariat entre la ville et l'hôpital de Rambouillet pour conforter la sensibilisation des professionnels à l'accueil et à la prise en soins des personnes ayant une déficience auditive. Des actions qui viennent s'ajouter aux dispositifs déjà existants, tels l'initiation à la LSF proposée dans plusieurs crèches rambolitaines ou la mise à disposition de boucles auditives pour les usagers malentendants de l'état civil.

 Plus d'informations sur le site de la ville ou par mail à handicap@rambouillet.fr

G6 : 50^e anniversaire

DU « SOMMET DE RAMBOUILLET »

Pour le 50^e anniversaire du premier sommet du G6 – organisé du 15 au 17 novembre 1975 au château de Rambouillet –, la Fondation Valéry Giscard d'Estaing et le Centre des monuments nationaux orchestrent, en partenariat avec la ville de Rambouillet, une conférence internationale à La Lanterne, le 14 novembre. L'occasion d'explorer la naissance et le rôle actuel de cette instance devenue G7, mais aussi de mettre en lumière l'histoire singulière du château comme haut lieu de rencontres diplomatiques au XX^e siècle.

Il y a presque 50 ans, jour pour jour, le château de Rambouillet accueillait, à l'initiative du président français de l'époque, Valéry Giscard d'Estaing, les chefs d'état et de gouvernement des six pays démocratiques les plus industrialisés. Dans le contexte de crise qui suivit le premier choc pétrolier de 1973, ils étaient réunis afin de coordonner leurs efforts pour trouver une réponse aux désordres monétaires et économiques. Après trois jours de travail, les discussions aboutissent à une déclaration finale énumérant les principales décisions et l'esprit dans lequel elles ont été prises.

Cette réunion, aussi nommée « Sommet de Rambouillet » marque la naissance du G6, devenu G7 l'année suivante avec l'entrée du Canada. Conçu à l'époque comme un cadre de dialogue informel entre les plus grandes puissances économiques autour des sujets de politiques économiques et financières, le G7 est désormais une instance de concertation autour d'enjeux bien plus larges.

Une conférence internationale commémorative

Pour commémorer les 50 ans de sa création, la Fondation Valéry Giscard d'Estaing (cf. interview p. 11) et le Centre des Monuments Nationaux (CMN) – qui gère le château de Rambouillet –, organisent le vendredi 14 novembre, en partenariat avec la ville de Rambouillet, une conférence internationale à La Lanterne.

Intitulée « Rambouillet 1975-2025 : 50 ans du G7 – Du sommet fondateur à la gouvernance mondiale d'aujourd'hui », elle réunira autour de plusieurs tables rondes de grands témoins et des personnalités éminentes des milieux diplomatiques et économiques de chacun des pays présents au G6. Et notamment Jean-Pierre Fourcade – ancien ministre de l'Économie et des finances –, Jean-David Levitte – ambassadeur de France digne –, Christophe Heusgen – président de la conférence de Munich –, Jean-Claude Trichet – ancien président de la Banque Centrale Européenne – et Jacques de Larosière, ancien gouverneur de la Banque de France...

Ouverte au grand public sur réservation, cette conférence accueillera aussi près de 300 lycéens intégrés depuis plusieurs mois à des projets autour de la diplomatie et de la géopolitique qui courront tout au long de l'année scolaire.



Le 15 novembre 1975, Valéry Giscard d'Estaing organise le premier G6 au château de Rambouillet

le saviez-VOUS ?



Rambouillet et la diplomatie : une riche histoire à découvrir

Le choix du Château de Rambouillet pour accueillir la réunion fondatrice du G6 n'est évidemment pas le fruit du hasard. « Valéry Giscard d'Estaing a absolument voulu que ce soit à Rambouillet – et non à Versailles ou Paris – dans la résidence privée des présidents ; un lieu chaleureux, personnel et intime, loin des sommets formels. Il s'agit d'ailleurs d'un point crucial pour la réussite du G6 », détaille Isabelle de Gourcuff, administratrice du château de Rambouillet.

Si ce sommet des 15, 16 et 17 novembre 1975 est un événement marquant pour l'histoire mondiale et pour celle du château de Rambouillet, ce dernier n'en était pas à son coup d'essai en matière de diplomatie. Loin de là. Rencontre entre le président Vincent Auriol et la reine Juliana des Pays-Bas (1954), entre le Général de Gaulle et le président des États-Unis Dwight D. Eisenhower (1959) ou encore entre le président Georges Pompidou et le dirigeant de l'URSS, Léonid Brejnev (1973) : l'histoire du château, du temps de son affectation présidentielle, est marquée par les nombreuses rencontres diplomatiques qui s'y sont déroulées tout au long du XX^e siècle. Et ont façonné au fur et à mesure les lieux.

C'est pourquoi, dans la lancée des commémorations de la naissance du G6, le Centre des monuments nationaux travaille depuis plusieurs mois à un nouveau parcours de visite consacré à Rambouillet et la diplomatie qui sera inauguré en juin 2026 avec comme point d'orgue l'ouverture au public de l'appartement présidentiel pour la première fois dévoilé, tel que l'a connu Valéry Giscard d'Estaing.



Interview Louis Giscard d'Estaing, président de la Fondation Valéry Giscard d'Estaing



Pourquoi et comment la fondation Valéry Giscard d'Estaing s'est-elle investie dans cette conférence commémorative ?

Louis Giscard d'Estaing : Cette fondation - constituée en 2011 et reconnue d'utilité publique en 2012 - vise à faire connaître aux générations actuelles l'action de Valéry Giscard d'Estaing, en tant que troisième président de la Vème république (1974-1981) mais aussi plus largement dans ses autres fonctions électives ou, par la suite, au service de l'Europe. La création du G7, d'abord G6 en 1975, nous a donc semblé une date essentielle, méritant d'être célébrée à la hauteur de cet événement majeur pour les relations internationales.

Les commémorations peuvent parfois se manifester de façon symbolique, comme ce qui a été fait dans l'hémicycle de l'Assemblée nationale quand une plaque au nom de Valéry Giscard d'Estaing a été apposée au siège qu'il a occupé de nombreuses années en tant que député. Pour ce qui concerne la célébration de cette première réunion du G6, notre choix s'est porté, en partenariat avec le CMN, sur une conférence internationale réunissant des acteurs ayant été présents en 1975 et des représentants de différents pays afin que chacun puisse s'exprimer sur la teneur et la signification d'une telle initiative.

Quel message souhaitez-vous passer aux nouvelles générations ?

Notre objectif est de faire découvrir l'héritage de l'action de Valéry Giscard d'Estaing dans la vie actuelle. Il y a de multiples facettes. Les droits civiques, civils et électoraux des jeunes par exemple puisque c'est lui qui prend la décision, deux mois après son élection, d'abaisser la majorité civile de 21 à 18 ans.

Mais il y a aussi d'autres héritages que les nouvelles générations ne connaissent pas forcément. D'où l'organisation de cet événement commémoratif auquel nous souhaitons que des lycéens et étudiants puissent assister afin qu'ils se rendent compte de ce que cette initiative représentait à l'époque.

Une initiative prise conjointement par la France et les Etats-Unis d'Amérique au sommet de la Martinique en 1974. Cela a d'ailleurs donné lieu à cette photo incroyable où les deux présidents de l'époque - Valéry Giscard d'Estaing et Gerald Ford - discutent ensemble en maillot de bain dans une piscine. C'est là qu'est pris la décision de créer une instance de concertation internationale comme l'est devenue le G7 avec le succès que l'on connaît. Il faut que les jeunes générations puissent comprendre et s'approprier ce type d'avancée, notamment réalisée par un président français pendant l'exercice de sa fonction.

Pourquoi est-ce essentiel, en 2025, de rappeler l'importance de ce sommet dans l'histoire mondiale ?

Aujourd'hui, chacun connaît le terme G7, il est d'ailleurs répandu dans le langage courant. Mais il est important de comprendre ses origines et son fonctionnement. Dans la période actuelle, et étant donné l'évolution des relations entre les Etats-Unis et le reste du monde, la présence du président Donald Trump au dernier sommet du G7, au Canada, montre bien combien il est important que cette instance continue de fonctionner en dépit de certaines tensions existant depuis la dernière élection américaine.



Premier sommet du G6 en présence de Valéry Giscard d'Estaing pour la France, Gerald Ford pour les Etats-Unis, Helmut Schmidt pour l'Allemagne de l'ouest, Harold Wilson pour le Royaume-Uni, Takeo Miki pour le Japon et Aldo Moro pour l'Italie.



BERGERIE NATIONALE : 10 ans de bio !

A l'occasion des 10 ans de sa certification en agriculture biologique, zoom sur le fonctionnement de l'exploitation agricole de la Bergerie nationale alliant respect de l'environnement, qualité des produits et équilibre économique.

Aux origines du projet

Au début des années 2010, l'exploitation de la Bergerie nationale traversait une situation économique difficile. Convaincu qu'il était possible de conjuguer production durable et viabilité économique, l'établissement a lancé, à partir de 2013, une transition vers des pratiques plus agroécologiques, le développement du circuit court et la conversion de l'exploitation à l'agriculture biologique.

Cette dernière a nécessité une refonte en profondeur des pratiques agricoles - adaptation des cultures, ajustement de l'alimentation des animaux... - avant l'obtention officielle de la certification en 2015. Aujourd'hui, l'exploitation agricole décline sur le terrain les préceptes de l'agroécologie, privilégiant un système autonome fondé sur la complémentarité entre cultures et élevages.

Qu'est-ce que l'agroécologie ?

Apparu au début du XX^e siècle en réaction aux effets négatifs de l'agriculture industrielle sur l'environnement et la société, l'agroécologie associe agriculture et écologie. Elle repose sur l'utilisation intégrée des ressources et des mécanismes de la nature afin de mieux produire.

Alliant dimensions écologiques, économiques et sociales, ce mouvement vise à mieux tirer parti des interactions entre végétaux, animaux, humains et environnement. Parmi les principes fondateurs on trouve notamment la régénération des sols, la diversification des cultures, le respect de la biodiversité...

L'AGRO ÉCOLO



Accueillir les cultures
en renforçant
les régulations biologiques

250 ha

Des terres

- Organisation des parcelles favorisant la biodiversité.
- Préservation des sols et des écosystèmes.



Amender les terre
en valorisant
la matière organique

En chiffres

450 000 litres
de lait par an

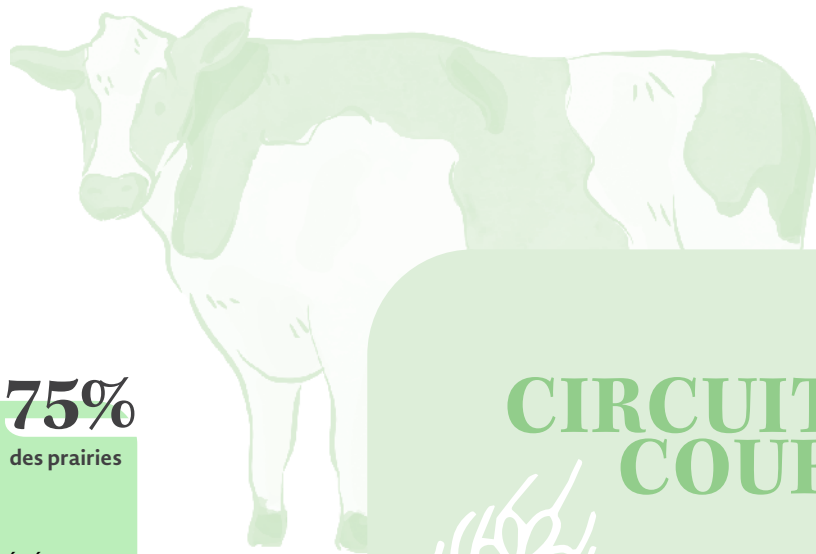
+ 10 000 yaourts
par jour distribués
sur le territoire

2 races ovines
Mérinos de Rambouillet
et Romane

130 000 visiteurs par an
dont 20 000 scolaires



GIE



Des cultures

75%
des prairies

- Rotation des cultures sur 10 ans.
- Utilisation de couverts végétaux.
- Diversité des cultures au sein des parcelles.

Nourrir les animaux
en optimisant
les pâturages

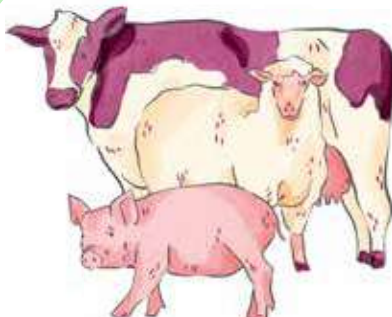
Des élevages

450 ovins :
brebis et béliers

50
porcs

70
vaches laitières

- Maintien de la biodiversité domestique.
- Priorité au bien-être animal.



CIRCUITS COURTS

Transformer
les produits sur site

Commercialiser
les produits bio de
la Bergerie nationale

Garantir
des prix rémunérateurs
pour les producteurs
et accessibles aux
consommateurs

Distribuer

À la Boutique
de la Bergerie

Dans les **commerces**
locaux

En restauration
collective

UNE PLONGÉE DANS L'ENFANCE du roi de Rome

Avec l'exposition « Le roi de Rome - Une enfance impériale (1811-1814) », le palais du roi de Rome vous invite à découvrir les grandes étapes de la tendre enfance de l'Aiglon, fils de Napoléon 1^{er} et Marie-Louise d'Autriche.

Depuis sa naissance, jusqu'à son exil, en 1814, en passant par son éducation, les grandes figures de sa vie ou ses divertissements, plongez dans l'intimité d'un petit garçon destiné à devenir empereur. Suivez le guide !



Embarquez dans un voyage remontant aux origines du palais du roi de Rome avec l'exposition qui y est présentée jusqu'au 4 janvier 2026 : « Le roi de Rome – Une enfance impériale (1811-1814) ». En effet, l'histoire de ce monument, bien connu des Rambolitains, est intimement liée à celle de l'empereur Napoléon 1^{er}. C'est lui qui, en 1812, demande à son architecte Auguste Famin de reconstruire cet hôtel particulier, édifié en 1784 sur ordre de Louis XVI, afin de pouvoir y accueillir le fils tant attendu ; le futur roi de Rome. Ce dernier n'aura finalement jamais l'occasion d'y habiter, puisque l'abdication de son père le pousse à l'exil dès 1814 avant qu'une tuberculose ne l'emporte à 21 ans.

La naissance attendue et célébrée d'un héritier

Au sein de ce palais affecté à l'Aiglon dès sa naissance, pour ses futures venues à Rambouillet en compagnie de la cour impériale, l'exposition retrace les trois années de sa petite enfance à travers les collections municipales – dont des pièces inédites – mais aussi de nombreux prêts issus de collections muséales franciliennes.

C'est le cas des deux recueils d'hommages poétiques et des médailles représentant le couple impérial et le roi de Rome, bébé, présentés en ouverture de l'exposition. Prêtés par la Fondation Napoléon, ils témoignent de l'engouement qui a accompagné la naissance de Napoléon François Charles Joseph. Très attendue, cette dernière fût aussi particulièrement compliquée puisque le médecin demandera à Napoléon de choisir entre la mère et l'enfant. Ce dernier naît finalement en bonne santé le 20 mars 1811, donnant à son père l'héritier apte à poursuivre ses projets d'expansion et à légitimer son pouvoir. Dans cette première pièce du parcours, qui retrace les grandes étapes de son enfance française, jusqu'à son exil, en 1814, l'œil du visiteur est aussi attiré par un vase représentant le baptême du jeune enfant en juin 1811. Ce jour-là, devant plus de 7000 invités réunis à la cathédrale Notre-Dame de Paris, Napoléon prend son fils dans les bras et le brandit face à la foule dans un geste mêlant tendresse et fierté. Une scène devenue sujet d'une iconographie récurrente que l'on retrouve sur cette pièce réalisée par la manufacture de Sèvres mais aussi sur des médailles.

L'entourage du jeune prince

La deuxième salle met à l'honneur l'entourage proche de l'Aiglon. Ses parents d'abord bien évidemment qui offrent à l'enfant un cocon familial et intime. Cette affection, notamment la complicité père-fils, fait l'objet d'une iconographie qui tranche avec l'austérité des traditions héritées de l'Ancien Régime. Une peinture anonyme montre ainsi Marie-Louise couvant du regard le roi de Rome endormi.

Deux autres figures importantes sont aussi mises en lumière. Madame Auchard, sa nourrice, et sa gouvernante Madame de Montesquiou, surnommée affectueusement « Maman Quiou » qui l'accompagnera lors de sa première année d'exil en Autriche.





Education et divertissement

Hochet en or et cristal, boîte en or émaillée contenant un mécanisme faisant chanter un petit oiseau, calèche tirée par des moutons mérinos, dague, canon miniature... : dès sa naissance, le prince impérial est couvert de cadeaux luxueux, parfois peu adaptés à son âge, à la hauteur de son rang. On les découvre grâce à des représentations ornant la troisième pièce de l'exposition où figure aussi une pièce rare : trois soldats de plomb ayant appartenu au roi de Rome que son père lui avait offert pour son premier anniversaire.

Ces objets témoignent aussi de l'éducation militaire reçue par le garçonnet pour le préparer à son futur rôle d'empereur et de chef de guerre. Dans la dernière salle, nommée « Le cabinet des jeux du Premier Empire », le visiteur découvre plus largement une sélection de jeux utilisés en France à l'époque du roi de Rome. Jeux de l'oie et de plateaux – issus des collections municipales de la ville – puzzles mais aussi des jeux d'apprentissage de la lecture, tel Le Quadrille des enfants dont on peut admirer un exemplaire. Cette méthode, associant des images, des sons, et des lettres grâce à des petits éléments en os, fut notamment utilisée par Madame de Montesquiou avec le roi de Rome.

Pour découvrir plus encore les richesses de cette exposition, une visite conférence est organisée le dimanche 7 décembre à 15h. Ne tardez pas à réserver vos places sur place ou sur Billetweb.fr.



Vase étrusque carafe reproduisant la médaille du baptême du Roi de Rome



 du 11 octobre au 4 janvier

 Palais du roi de Rome - musée d'art et d'histoire

 Entrée libre et gratuite

 Plus d'informations sur le site de la ville rambouillet.fr



Retrouvez la
visite en vidéo



Groussay UN PROJET ARTISTIQUE PAR ET POUR LES JEUNES

Depuis cet été, et jusqu'au printemps 2026, la plasticienne Fabienne Veverka anime une nouvelle résidence d'artiste dans le quartier de Groussay à destination des adolescents et jeunes adultes. L'objectif de ce projet, porté par la ville, est de renforcer le lien social entre les habitants tout en valorisant les jeunes et en les impliquant dans leur lieu de vie.

Dans la continuité de la requalification du quartier de Groussay, et en lien avec le Conseil local de sécurité et de la prévention de la délinquance (CLSPD), des actions à destination des jeunes sont menées par plusieurs services de la ville de Rambouillet. À ce titre, la Direction de la Culture et du Patrimoine a construit, en partenariat avec le bailleur social Résidences Yvelines Essonne et l'artiste plasticienne Fabienne Veverka, un projet photographique de portraits narratifs valorisant les jeunes et leur quartier.

Créer du lien social entre les habitants

« Des liens forts se sont tissés avec les habitants lors de ma première résidence d'artiste. J'aimerais rendre hommage à ces personnalités et leur permettre de partager leurs parcours de vie, leur passion, leur fierté et de le raconter en créant des portraits porteurs de sens pour les habitants » détaille l'artiste qui a déjà participé en 2024 à une résidence d'artiste dans le cadre de la politique culturelle hors les murs déployée par la commune depuis 2022. **Une manière de renforcer le lien social entre les habitants mais aussi de valoriser les jeunes, de leur donner confiance en eux et de les impliquer dans leur lieu de vie.** Et ce, tout en les sensibilisant à l'art et à la culture au sens large.

À l'issue de la première résidence d'artiste (2024), un itinéraire d'oeuvres se déploie sur le sol des rues et places du quartier de Groussay.

Deux expositions au printemps 2026

Pour mener à bien ce projet photographique, l'artiste propose depuis cet été des défis aux jeunes intitulés « Raconte ton quartier en photos » ainsi que des ateliers photos. Ces derniers se tiennent dans son local d'artiste (6, rue des Marais) mis à disposition par le bailleur social Résidences Yvelines.

Sur place, les participants pourront découvrir des techniques photographiques alternatives et artistiques afin d'explorer leur créativité en portraits et autoportraits. Ils pourront être acteurs de cette initiative, depuis sa construction jusqu'à son aboutissement puisque **leurs travaux, mêlant portraits classiques et portraits recomposés, seront ensuite partagés au printemps 2026 avec les autres habitants, à l'occasion d'une exposition dans le quartier. Mais aussi plus largement lors d'une exposition dans la galerie expérimentale Hélium (rue Chasles).**



Tous mobilisés CONTRE LES VIOLENCES INTRAFAMILIALES (VIF)

À l'occasion de la Journée internationale pour l'élimination de la violence à l'égard des femmes, la ville organise le 25 novembre un ciné-débat autour du film « Sorry, Baby ». L'occasion de sensibiliser la population au sujet des violences intrafamiliales.

Après « Jusqu'à la garde » (2024) et « L'amour et les forêts » (2023), la ville continue son cycle de ciné-débat autour des violences intrafamiliales avec la projection de « Sorry, Baby ». Diffusé le mardi 25 novembre à La Lanterne, à l'occasion de la Journée internationale pour l'élimination de la violence à l'égard des femmes, ce film de la réalisatrice américaine Eva Victor met en scène une jeune femme confrontée aux conséquences d'un viol et interroge la notion de résilience. La diffusion sera suivie d'un temps d'échanges avec le public et l'association France Victimes.

Une projection qui s'inscrit dans la continuité des actions précédemment menées par la ville contre les Violences Intrafamiliales (VIF). Des formations des agents sont ainsi notamment menées pour les aider à repérer et aider les victimes à qui plusieurs ateliers gratuits sont par ailleurs proposés chaque année afin de leur apporter un moment d'apaisement, propice à reprendre confiance en elles et les mettre en lien avec des professionnels. Le 11 octobre dernier, plusieurs d'entre elles ont ainsi participé à un atelier d'art floral.

Des violences aux multiples visages

En 2024, on dénombrait **272 400 victimes de violences commises par leur partenaire ou ex-partenaire** (source : étude du ministère de l'Intérieur). Et **134 décès** - 102 femmes et 32 hommes - des suites des violences conjugales.

Eu égard au nombre de victimes de violences conjugales, dont on ne peut connaître l'ampleur exact puisque beaucoup d'entre elles ne portent pas plainte, chacun d'entre nous peut y être confronté à un moment de sa vie.

 **mardi 25 novembre / 20h30**  **La Lanterne (salle Le Dily).**

 **Réservation des places sur lalanterne.cineparadis.fr**
Plus d'informations sur le site rambouillet.fr

Si vous êtes victime ou témoin de violences

En cas d'urgence, n'hésitez pas à **contacter le 17** police et gendarmerie. Par ailleurs **le 3919** - violences femmes info - vous permet de bénéficier d'une ligne d'écoute, d'information et d'orientation. Pour en savoir plus, rendez-vous sur le site arretonslesviolences.gouv.fr



Les violences au sein du couple peuvent prendre différentes formes :

Verbales **Psychologiques**
Physiques **Sexuelles**

Économiques : captation des ressources perçues par la victime supposée...

Administratives : rétention des documents administratifs...

Cyberviolences : surveillance numérique par exemple

Ces violences sont interdites et punies par la loi



TOUS MOBILISÉS POUR LA RECHERCHE MÉDICALE !

A l'occasion de la 39^e édition du Téléthon, qui se tiendra les 5, 6 et 7 décembre, de nombreuses associations et acteurs rambolitains se mobilisent, aux côtés de la ville, pour récolter des fonds au profit de la recherche sur les maladies génétiques rares. L'occasion d'en savoir plus sur cette grande manifestation caritative portée par l'association AFM-Téléthon.

Noé, Paulin, Luce et Maxence : ils ont entre 4 et 20 ans, sont atteints de maladies aux noms barbares - amyotrophie spinale, myopathie de Duchenne, calpainopathie, cardiomyopathie hypertrophique – et incarnent les visages du Téléthon 2025. Cet événement caritatif (cf. page suivante), qui permet chaque année de récolter des dizaines de millions d'euros au profit de la recherche sur les maladies génétiques rares, est de retour en cette fin d'année pour une 39^e édition autour du thème « Avec vous, nous ferons bouger les lignes ». La manifestation, dont la chanteuse Santa sera la marraine, se tiendra dans toute la France, les **vendredi 5 et samedi 6 décembre**.

Une mobilisation locale et solidaire

Comme chaque année, la ville, ses associations et de nombreux partenaires, préparent depuis de nombreuses semaines leur mobilisation en faveur de cette grande cause. Avec un objectif : battre le record de l'an passé où l'**engagement de tous a permis de récolter 60 766 euros**.

Amicale Philatélique Rambolitaine, Danse et vous 78, Lions Club de Rambouillet, Le rendez-vous de la Reine, Mission locale intercommunale de Rambouillet, Aéromodel' club de Rambouillet, Cercle celtique Kan Breizh, Association Valentin Haüy Rambouillet, Rambouillet Sports Volley Ball, Les amis des fêtes, Tennis Club de Rambouillet, Temps Danse Jazz, Barak'à jouer, Petites mères, Bowling de Rambouillet... : de nombreuses associations et structures rambolitaines étaient ainsi réunies fin septembre pour la traditionnelle première réunion de préparation du Téléthon 2025.



En chiffres

60 766 € TTC

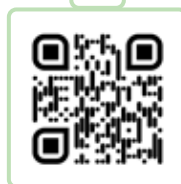
récoltés à Rambouillet
pour le Téléthon 2024



Des animations dans toute la ville

Organisé par le service vie associative de la ville ce rendez-vous – qui sera suivi de deux autres sessions – était l'occasion de faire le point sur les animations prévues. **Démonstrations, jeux, caddithon, marche solidaire, défis, tournois sportifs, ventes solidaires...** : durant deux jours, la ville vibrera au rythme d'initiatives variées proposées par une quarantaine d'entités (associations, commerçants, gendarmerie, police, armée et pompiers, entreprises, services de la ville et de la communauté d'agglomération...). Les jeunes rambolitains sont aussi mobilisés puisque depuis les vacances de la Toussaint, les animateurs du pôle famille travaillent avec les enfants dans toutes les structures périscolaires de la ville (CLAE maternel et primaire, ateliers de quartier et Secteur jeunes) sur des créations qui seront mises en vente au sein même de l'accueil périscolaire de l'enfant le 5 décembre, puis sur un stand dédié le lendemain. L'occasion de mener un travail de sensibilisation auprès des jeunes sur l'importance de cette cause où chaque petit geste peut avoir un grand impact !

Au programme



Retrouvez sur rambouillet.fr l'intégralité de la programmation des 5, 6 et 7 décembre

Pour faire un don

N'hésitez pas à participer aux animations dans votre ville, composez le 3637 ou connectez-vous sur le site telethon.fr

La ligne du don
3637
Service gratuit, 7j/7

ou **TELETHON.FR**
le don en Ligne



En 2024, un grand nombre d'associations et de partenaires de la ville avait déjà répondu présents

Le Téléthon :

UNE LONGUE HISTOIRE DE SOLIDARITÉ

Chaque année, au début du mois de décembre, les campagnes de sensibilisation et d'appels aux dons pour le Téléthon fleurissent dans la presse, à la radio ou à la télé. A tel point que ce mot est rentré dans notre vocabulaire commun sans forcément qu'on en connaisse l'origine.

Contraction du mot « télévision » et « marathon », le Téléthon est une émission exceptionnelle de près de 30 heures en direct, diffusée chaque année sur France Télévisions. Avec un objectif : récolter des dons pour financer la recherche sur les maladies rares et génétiques qui touchent souvent des enfants. Très handicapantes et évolutives, elles sont parfois mortelles.

Bien plus qu'un marathon télévisé

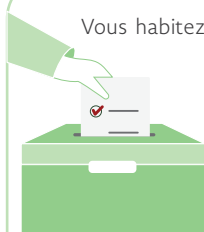
Longtemps restées peu connues, et donc peu étudiées, elles ont été tirées de l'ombre par l'Association Française contre les Myopathies (AFM). Cette association créée en 1958 par une poignée de parents d'enfants atteints de maladies neuromusculaires décide en 1987 de lancer en France le Téléthon, en s'inspirant d'un concept américain. La première collecte connaît un succès retentissant, avec près de 29,7 millions d'euros collectés. Depuis, l'élan de générosité ne s'est jamais démenti.

Au-delà des dons et de l'émission, ce sont des millions de personnes qui se mobilisent chaque année dans les régions et communes françaises pour organiser des milliers d'initiatives solidaires dans une ambiance festive.

Des avancées majeures et concrètes

Depuis sa création, il y a presque 40 ans, le Téléthon a permis des progrès scientifiques majeurs et a profondément transformé la lutte contre les maladies rares. Grâce aux dons, des thérapies géniques innovantes ont vu le jour et l'AFM-Téléthon a pu créer ses propres laboratoires de recherche comme le Généthron. Ces thérapies ont permis à certains enfants atteints de maladies jusque-là incurables de vivre mieux, plus longtemps, redonnant espoir aux familles sur les perspectives de guérison. L'association finance de nombreux chercheurs en France comme à l'international et soutient actuellement 40 essais en cours ou en préparation pour 33 maladies différentes. Elle œuvre par ailleurs à l'accompagnement des familles au quotidien.

Élections municipales : votre mémo !



Vous habitez Rambouillet et êtes de nationalité française ou ressortissant de l'Union européenne ? Vous pouvez vous inscrire sur les listes électorales.

Les élections municipales se tiendront les **15 et 22 mars 2026** (selon le décret n° 2025-848 publié le 27 août 2025). Pour être sûr de pouvoir déposer votre bulletin dans l'urne, pensez dès maintenant à vérifier votre inscription sur les listes électorales via le site service-public.gouv.fr

Vous devez peut-être mettre à jour votre situation si vous avez

- Récemment emménagé à Rambouillet.
- Avez déménagé au sein de la même commune.
- Venez d'obtenir la nationalité française.
- Allez ou venez d'avoir 18 ans.

Si vous n'êtes pas inscrits sur les listes électorales de votre commune, vous avez **jusqu'à 6 semaines avant la date du premier scrutin au plus tard**, soit le 6 février 2026, pour vous inscrire. Ne tardez pas, mieux vaut anticiper pour éviter les mauvaises surprises le jour du vote !



Pour connaître les démarches et papiers nécessaires, flashez ce QR code ou rendez-vous sur le site :

rambouillet.fr/la-ville/democratie-locale/elections

Vous pouvez aussi contacter la mairie au 01 75 03 40 10.

Les nouveaux commerçants de votre ville

Bienvenue à

L'Atelier de Steph (poissonnerie)
53 bis rue du Général de Gaulle

Dreams Donuts
Centre Commercial Bel Air

Hérisson & D.CO
1 sente de la Guirlande de Julie

KFC
Centre Commercial Bel Air

Pilates' Mood
107 rue du Général de Gaulle,
Passage Fleuri

Tests mensuels de la sirène d'alerte de la population

Dans le cadre du déploiement national du Système d'Alerte et d'Information des Populations (le SAIP) – qui avertit les habitants d'un grave danger - **des tests sonores de bon fonctionnement seront réalisés chaque mois à partir du mercredi 3 décembre à 11h45.**

Vous entendrez ensuite le signal d'essai le **1^{er} mercredi de chaque mois à la même heure**. Ces tests ne nécessitent **aucune action de votre part**.



4^e édition du salon post-bac et mobilité européenne

Organisé par le lycée Louis-Bascan - qui accueille l'événement -, la ville de Rambouillet et l'Usine à Chapeaux, le salon post-bac et mobilité européenne est de retour le **10 janvier, de 9h à 13h**, pour une 4^e édition. Cette manifestation permet aux lycéens d'aller à la rencontre des établissements de formation afin de les aider à construire leur projet futur.

Sur place, les participants pourront rencontrer une centaine d'intervenants issus de domaines variés allant du droit à la santé en passant par l'ingénierie, les sciences ou encore la gestion. Parents et élèves seront aussi invités à découvrir l'antenne « Mobilité européenne » afin de s'informer sur les possibilités d'études, de bénévolat et de stages à l'étranger.

Renouvellement du Pass'Local

N'oubliez pas de renouveler votre Pass'Local à partir du **1^{er} novembre et avant le 31 décembre 2025** !

En effet, à compter du 1^{er} janvier 2026, une nouvelle carte sera nécessaire pour voyager gratuitement en bus sur la ville de Rambouillet. Il est donc indispensable de procéder au renouvellement de votre Pass'Local avant cette date.

Né d'un partenariat entre Ile-de-France Mobilités et la ville – dans le cadre de sa politique en faveur de la transition écologique -, le Pass'Local est un titre de transport permettant à certains Rambolitains de voyager gratuitement et de manière illimitée dans Rambouillet.

Il est accessible :

- aux seniors de plus de 65 ans,
- aux personnes en situation de handicap (détentrices d'une carte mobilité inclusion invalidité, d'une attestation AAH ou AEEH),
- ainsi qu'aux titulaires d'une médaille de l'Enfance et des Familles.

Le dossier de renouvellement sera prochainement envoyé par courrier. **Il pourra également être :**

- téléchargé sur le site de la Ville,
- ou retiré directement au CCAS (19 rue de Clairefontaine) dès le début du mois de novembre.

Pour bénéficier du Pass'Local, pensez à joindre un justificatif de domicile (-3 mois), une pièce d'identité et, si nécessaire, un document justifiant votre statut (carte mobilité inclusion, carte de l'Enfance et des Familles, notification AAH/AEEH).



Campagne 2026

RÉCENSEMENT DE LA POPULATION



Portée par l'INSEE, la campagne 2026 de recensement se déroulera du jeudi 15 janvier au samedi 21 février. Cette enquête nationale annuelle, organisée en partenariat avec les communes, permet de mieux connaître la population française et de fournir de précieuses informations statistiques. Focus sur un acte civique, obligatoire, qui concerne tout le monde et profite à tous !

Les communes de plus de 10 000 habitants réalisent tous les ans, en partenariat avec l'Institut national de la statistique et des études économiques (INSEE), une enquête auprès d'un échantillon d'adresses représentant 8% de leurs logements. **Elle est obligatoire**, conformément aux dispositions de la Loi n°51-711 du 7 juin 1951 et s'effectue sans distinction, quelle que soit la nationalité, ou la situation administrative des personnes. **Toutes les données recueillies sont strictement confidentielles** et leur collecte se déroule selon des procédures approuvées par la CNIL. La nouvelle campagne de recensement se déroulera du **15 janvier au 21 février**.

Le recensement...à quoi ça sert ?

Il permet d'établir la population officielle de chaque commune et fournit également des informations sur les caractéristiques de la population et des logements. **Des chiffres du recensement découlent la participation de l'Etat au budget d'une commune.** La connaissance précise de la population sur le territoire permet **d'ajuster l'action publique aux besoins des populations : équipements collectifs** (écoles, maisons de retraite, ...), programme de rénovation des quartiers, ouverture de commerces, définition du nombre d'élus au conseil municipal, moyens de transport...

Quelles sont les personnes qui doivent répondre à l'enquête ?

Toutes les personnes vivant habituellement en France, quelle que soit leur nationalité, si elles sont présentes au moins 12 mois sur le territoire (durée passée ou à venir). Pour cette nouvelle campagne, environ 1 150 adresses seront recensées à Rambouillet.

Comment ça se passe concrètement ?

En amont de la collecte, **un courrier d'information du Maire est déposé dans les boîtes aux lettres des adresses concernées** par l'enquête, habitat collectif et habitat individuel. Un agent recenseur se rend au domicile des habitants des logements collectifs pour leur remettre, soit la notice pour se recenser sur Internet, soit les documents papier à compléter. Pour le logement individuel, les agents recenseurs doivent déposer les notices Internet directement dans les boîtes aux lettres. Si un habitant ne peut pas se recenser sur Internet, il doit le signaler à son agent recenseur qui lui déposera des documents papier.

Qui sont les agents recenseurs et comment les reconnaître ?

Les agents sont des personnes de confiance recrutées par la collectivité, agents municipaux et personnes extérieures, connaissant parfaitement le territoire de la commune et tenus au secret professionnel. Ils seront munis d'une carte professionnelle officielle, avec leur nom et leur photo, signée par M^{me} le Maire, avec un tampon de la mairie.

ATTENTION

Restez vigilants, durant cette période, face à d'éventuels démarchages malveillants. En cas de doute sur l'identité d'un agent recenseur ou pour toute question relative au recensement, vous pouvez contacter les services de la ville au 01 75 03 40 80.

Pour plus d'informations, rendez-vous sur le site de la ville rambouillet.fr



AU CŒUR DE LA VIE MUNICIPALE

Le service habitat

Chaque jour, les 4 agents – dont un à mi-temps – du service habitat s'emploient à accompagner les Rambolitains dans les démarches liées à l'accès aux logements du parc social mais aussi dans le suivi des dossiers d'expulsion. Parallèlement, il organise et réalise les campagnes de recensement annuelles de la population. Zoom sur les missions principales d'un service clé de la ville qui place l'humain au cœur de ses préoccupations.



Accompagnement de la population dans l'accès aux logements du parc social

Centre enregistreur de la demande de logements sociaux, le service accueille et accompagne la population dans la constitution des dossiers. **En 2024, 334 dossiers** (première demande et renouvellement) **ont ainsi été enregistrés**. Il intervient aussi pour mettre à jour ces derniers en cas de changement de situation et échange très fréquemment avec les usagers afin de faire le point sur leur demande. Alors que le marché est tendu à l'échelle nationale – demande très forte par rapport à l'offre – cette mission nécessite beaucoup de pédagogie afin d'expliquer aux demandeurs les règles et modalités d'attribution des logements sociaux souvent méconnues du grand public.

En effet, il faut rappeler que **l'état impose aux communes d'avoir sur leur territoire 25% de logements sociaux** (taux à Rambouillet : 22,8%). **Pour autant, les villes ne sont pas propriétaires de ce patrimoine social qui appartient aux bailleurs sociaux**. À savoir à Rambouillet : la SEMIR, les Résidences Yvelines Essonne, Seqens, Immobilière 3F, Hauts de Seine Habitat et Antin Résidences. Lorsqu'un logement se libère le bailleur recherche 3 candidats, conformément à la réglementation en vigueur. Il sollicite divers organismes – Action Logement, Préfecture, service habitat. – pour leur demander des dossiers de candidature.

L'équipe recherche alors les candidats dont les situations sont en parfaite adéquation avec la typologie et le loyer du logement en s'appuyant sur de multiples critères : montant des ressources, situation familiale, ancienneté de la demande, caractère urgent de la requête. **Après sélection, le service prépare les dossiers à destination des bailleurs sociaux qui les présentent en commission et procèdent ensuite eux-mêmes à l'attribution au bénéficiaire**. À noter que contrairement aux idées reçues le logement social n'est pas seulement accessible aux personnes à faibles ressources.



Gestion des dossiers d'expulsion du parc privé et social

Dès lors qu'un locataire ne paye pas son loyer durant une période définie par les bailleurs ou propriétaires, ces derniers lui envoient – par le biais d'un commissaire de justice – un commandement de payer. Si la dette n'est pas réglée dans le délai imparti ils engagent une procédure d'expulsion qui se découpe en plusieurs phases depuis l'assignation à comparaître devant la justice jusqu'à, faute de résolution du contentieux, l'expulsion effective.

Informé par la sous-préfecture de l'engagement d'une procédure, le service envoie aux locataires concernés un courrier de mise à disposition afin de les inviter à faire un point sur leur situation. Cet entretien est l'occasion **d'écouter les personnes concernées, de leur permettre d'exprimer leurs difficultés et d'examiner ensemble les solutions envisageables après étude de leur budget**. Mais aussi de les orienter vers les travailleurs sociaux du Conseil départemental, avec lesquels le service travaille étroitement.

À l'issue de cet accompagnement, les agents rédigent un rapport qui sera versé au dossier présenté à l'audience. **En 2024 le service a été saisi de 60 dossiers**.





Organiser les campagnes de recensement de la population

Chaque année, l'Institut national de la statistique et des études économiques (INSEE) organise, en partenariat avec les communes, la campagne de recensement de la population (cf. page 21). L'organisation de la collecte est portée par le service habitat qui en orchestre toutes les phases. Recrutement, formation et accompagnement des agents recenseurs ; vérification de chacune des quelques 1 150 adresses sélectionnées par l'INSEE et gestion de leur bon accès ; traitement des questions de la population... : les missions de l'équipe sont nombreuses et débutent plusieurs mois avant la campagne de recensement qui se déroule cette année du 15 janvier au 21 février.

Qualité d'écoute et empathie

Le service habitat travaille régulièrement avec de nombreux partenaires extérieurs – préfecture, sous-préfecture, CCAS, Territoire d'Action Départemental (TAD)... – et internes comme le service prévention, santé et handicap de la ville, afin de mener à bien ses missions.

Ces dernières nécessitent un sens certain de l'accueil et de l'écoute. « On rentre dans la vie privée des gens qui nous exposent des situations pas toujours faciles, nous sommes forcément touchés par leurs histoires. Il faut donc pouvoir leur offrir une qualité d'écoute, sans jugement, et évidemment de l'empathie » détaille la responsable du service.

L'équipe doit aussi savoir faire preuve d'une **solide pédagogie** afin d'apporter des réponses aux questions de la population et plus particulièrement à des publics fragiles. Par mail, de visu, au téléphone, les agents prennent ainsi le temps d'expliquer en détail les différentes procédures ou possibilités. Une mission chronophage mais essentielle au regard des valeurs du service qui s'articulent autour de l'empathie, de la solidarité et de l'équité entre les usagers.

Une chambre à louer ?

Si vous avez une chambre à louer pour un étudiant ou un jeune travailleur, rapprochez vous du service habitat au 01 75 03 40 80 qui vous mettra en lien avec de potentiels locataires.

Portrait

Fabrice Colomar :

LA SANTÉ MENTALE SANS TABOU



« J'ai d'abord cru que c'était une blague, j'avoue que je ne comprends pas pourquoi avoir pensé à quelqu'un comme moi pour écrire un article », prévient d'emblée Fabrice Colomar. Pourtant, les raisons ne manquent pas tant ce quinquagénaire, aussi modeste que bavard, s'implique depuis de nombreuses années dans une lutte contre l'isolement et la stigmatisation des personnes atteintes de troubles psychiques. Mais aussi, au-delà, dans des actions civiques favorisant le lien social.

Un engagement de longue date

Il s'engage ainsi notamment dans le Téléthon et le Forum des associations ; prend part à des actions de sensibilisation de la population – participation à la tenue d'un bureau de vote inclusif lors des dernières élections européennes ou, plus récemment, à l'aventure « Viens comme tu es » ; et siège à diverses réunions de la commission consultative de l'accessibilité et du handicap de la ville où il est le porte-parole des adhérents de l'association ramboillaise La Tortue qui trotte. **Depuis plus de 10 ans Fabrice est en effet membre élu du bureau de ce Groupe d'Entraide Mutuelle (GEM)*, qui accueille en journée des adultes souffrant de troubles psychiques dont il a été tour à tour trésorier, vice-président, puis président.** « Je suis redevenu vice-président cet été mais l'essentiel ce n'est pas le poste qu'on occupe, nous sommes avant tout des adhérents souffrant tous d'une pathologie, avec ses hauts et ses bas ».

Faire tomber les tabous

À l'aise avec sa maladie et soucieux de faire tomber les tabous qui entourent les questions de santé mentale, Fabrice ne fait pas mystère de sa pathologie. Soit une schizophrénie paranoïaque à tendance suicidaire diagnostiquée tardivement, à la trentaine. « Ça a débuté quand j'avais 7 ans et j'ai été victime d'incompréhension, de rejet, j'étais en quelque sorte le mouton noir, même dans ma famille à qui je ne parle plus ». Le jeune homme d'alors souffre aussi de dépression et d'anorexie. Suivi depuis les années 2000 et en arrêt maladie de longue durée, il a « trouvé la force de faire taire les voix » qui l'assaillaient, est aujourd'hui complètement stabilisé et ne se définit plus par sa maladie. « Maintenant je ne me bats plus contre elle, mais pour les autres », résume-t-il en souriant. Un parcours de résilience qu'il souhaite partager et pour lequel il estime devoir beaucoup au GEM. « Je ne serais pas là aujourd'hui sans l'association dont je suis un des plus anciens adhérents. Je lui dois tout parce qu'elle m'a permis de créer du lien social et surtout de prendre confiance en moi ».

Le GEM, une famille

Lorsqu'il entend pour la première fois parler de ce Groupe d'Entraide Mutuelle, créée en 2010 au cœur de Rambouillet, Fabrice ne se sent pourtant pas prêt à en pousser la porte. « Il m'a fallu un an, j'étais angoissé par l'inconnu, le regard des autres et puis un endroit comme celui-là, avec des personnes heureuses, ça peut faire peur quand tu es mal dans ta tête ». Dans ce lieu de vie non médicalisé – ni médecin, ni infirmière – il découvre un espace de convivialité et de liberté qui accueille une quarantaine d'adhérents fréquentant la structure selon le rythme qui leur convient et participant eux-mêmes activement à l'organisation ainsi qu'au fonctionnement de l'association. Ensemble, soutenus par une

animatrice salariée, ils réalisent des sorties sportives, culturelles – expositions, cinéma, théâtre... –, partagent des repas et activités variées, participent à des événements de la ville, réalisent des chroniques radiophoniques grâce à un partenariat avec la RVE (Radio Vieille Église) ou passent simplement du temps entre eux, se réunissant aussi chez les uns et les autres en dehors des horaires d'ouverture. « C'est un lieu de sociabilisation mais c'est surtout une famille et des amis que j'ai trouvés ici : entre adhérents, on se comprend, on s'accepte, on s'aide et on oublie finalement la maladie ».

Rendre ce qu'on lui a donné

Rapidement, Fabrice s'engage dans l'association par le biais de **plusieurs mandats et porte la parole des adhérents au sein des dispositifs partenariaux gravitant autour du GEM** (ville, associations, instances médico-sociales...). « Moi qui étais incapable de parler en public, je peux maintenant porter celle des autres, donner mon avis, proposer des choses. J'ai encore du mal à le croire mais on me dit même que j'ai du charisme ! ». Depuis un an, il est d'ailleurs élu à la Fédération InterGEM (FIGEM) où il souhaite suivre des formations afin de former lui-même d'autres membres du GEM dans la gestion et le développement de l'association.

Il s'investit en parallèle plus largement, **mettant son temps et son énergie enthousiaste au service des autres et du lien social.** Volontaire hyperactif de l'heure civique, il est aussi notamment bénévole dans la Société de Saint-Vincent de Paul, ambassadeur du Château de Rambouillet et participe tous les mardis à des ateliers de tricot aux Restos du Cœur. « Je suis en train de finir une couverture pour bébé en ce moment », précise-t-il fièrement. « J'ai appris que donner de son temps, cela ne coûte rien mais ça apporte beaucoup. Je dois tant, notamment à cette ville où je vis depuis 1987, alors cela me semble normal de rendre un peu de ce qu'on m'a donné et d'être utile ! ».

Dans cet agenda bien rempli, Fabrice Colomar réussit toutefois à consacrer du temps au sport et à sa passion pour la culture dans tous ses états. Amoureux de cinéma et amateur de lecture, il court les expositions et connaît si bien le château de Versailles qu'il en est devenu relais culturel auprès des publics éloignés des musées. « À cause de ma pathologie, je n'ai pas eu la chance de faire de longues études alors je suis curieux de tout et j'essaye de rattraper le temps perdu : j'ai encore nombreux projets en tête ».

* Le saviez-vous : qu'est-ce qu'un GEM ?

Créés en France il y a 20 ans par la loi de 2005 pour l'égalité des droits et des chances, les Groupes d'Entraide Mutuelle (GEM) sont des associations portées par et pour des personnes concernées par un trouble psychique, avec l'appui d'animateurs salariés. Ces lieux non médicalisés permettent aux adhérents de se rencontrer, d'échanger et de se soutenir, permettant par la même de sortir de l'isolement et de prendre confiance en leurs potentialités et capacités.

POURSUITE DU **plan voirie**

La commune poursuit le plan voirie : opérations de rebouchage des nids-de-poule et de réfection de voirie. Parallèlement, dans le cadre du plan de modernisation des bâtiments communaux, les travaux de la maison des associations ont débuté au Clos Batant.

Plan Voirie

CAMPAGNE DE NIDS DE POULE

- Rue de Penthiève - Stationnement
 - Avenue de Paris
 - Chemin de la Giroderie
 - Rue Sadi-Carnot
- Rue Château Briant-trottoir
- Résidence Pasteur

Montant des travaux : 51 810 €

- Place Marie Roux : reprise des pavés

Montant des travaux : 9 655 €



RÉFECTION DES VOIRIES

Rue Péquin

Réfection du cheminement piéton

Montant des travaux : 12 551 €

Rue Richard Strauss et avenue de la Clairière

Remise en état des bordures de trottoirs

Montant des travaux : 2 300 €

Grange Colombe

Remise en état de la chaussée

Montant des travaux : 4 131 €



Rue Antoinette Verne

Réfection de la sente entre la rue Antoinette Vernes et le Square Pierre et Marie Curie.

Réfection de 100 mètres linéaires de la sente, le long du boulo-drome, entre la rue Antoinette Vernes (n°23) et le square P. et M. Curie (n°10).

Montant des travaux : 16 975 €



RÉFECTION DES VOIRIES



Rue du Muguet

Création d'un trottoir pour une continuité du cheminement piéton

Montant des travaux : 25 000 €



Rue de la Remise des Fresnes, rue de la Chesnaie et du Clos Picard
Réfection de la chaussée et des trottoirs
Création de places de stationnement rue de la Chesnaie

Montant des travaux : 80 000 €



Rue de la Prairie

Changement des tampons d'assainissement et mise aux normes PMR des passages piétons.
Réfection de la chaussée de la rue de la Prairie : couche de roulement et structure.

Montant des travaux : 170 000 €

Rue de la Gommerie

Reprofilage du fossé
Remise en état de la chaussée

Montant des travaux : 14 915 €



PLAN DE MODERNISATION DES BÂTIMENTS COMMUNAUX

EN COURS

Création d'une maison des associations

Coût prévisionnel : 800 000 €
dont subvention
Région Île-de France : 107 000€

Nature des travaux :

Réfection de la toiture.
Isolation par l'extérieur.
Remplacement des menuiseries.
Restructuration intérieure :
création de 9 salles et d'un ascenseur.

Calendrier prévisionnel :

Dernier trimestre 2025 : début des travaux
Durée des travaux : 9 mois



Un parcours de sentes piétonnes À LA CLAIRIÈRE

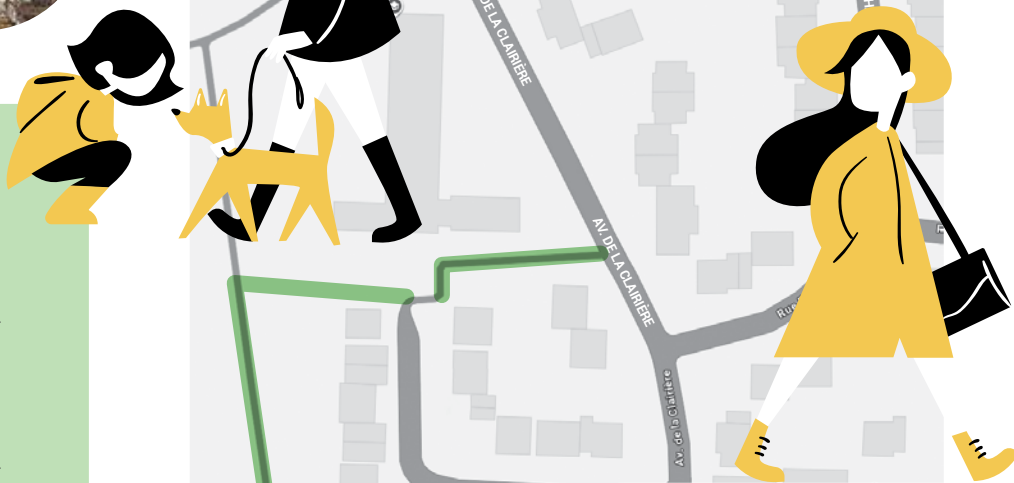


Dans le cadre du budget participatif et du plan voirie, la ville a réhabilité cet été les sentes piétonnes du quartier de la Clairière et aménagé un parcours long de 750 mètres. Ce dernier s'étend de la place de l'Europe à la rue du Clos Batant. Découvrez en images ce projet qui favorise la mobilité douce et la connexion aux espaces verts.

Une concertation pour choisir vos futurs arbres !

Dans la continuité des aménagements paysagers de l'allée des Vignes et du square de la Ruche, votés par la population dans le cadre du budget participatif, la ville lance une concertation auprès des habitants. Ces derniers sont invités à choisir les futures espèces d'arbres qui seront plantées grâce à un vote en ligne qui se tiendra du 15 au 30 novembre sur le site de la ville.

Pour participer, rendez-vous sur rambouillet.fr ou scannez !



Budget total
125 000 € TTC

dont 25 000 €

issus des campagnes de budget participatif 2024 et 2025.



Promouvoir et soutenir l'activité économique AU SEIN DU TERRITOIRE

Zoom sur la compétence en développement économique exercée par la communauté d'agglomération de Rambouillet Territoires. Elle vise à attirer des entreprises à forte valeur ajoutée ainsi qu'à favoriser l'installation et le développement d'un large éventail de structures, afin de dynamiser l'économie locale.

Rambouillet Territoires accompagne les entreprises de son territoire afin de renforcer les leviers de leur développement et les accompagner sur les problématiques auxquelles elles sont confrontées. Elle agit pour son attractivité afin de favoriser l'implantation de nouvelles entreprises et permettre à celles déjà présentes un parcours résidentiel en adéquation avec leurs besoins.

Pour ce faire, elle possède des atouts fonciers et des outils partenariaux permettant aux entreprises d'envisager une implantation pérenne grâce à la mise en réseau des dirigeants, la création de filières de formation au bénéfice de métiers en tension, l'accompagnement des porteurs de projets, la recherche de financements et de subventions...

Développement économique

La communauté d'agglomération regroupe dix-neuf zones d'activités économiques d'intérêt communautaire dont elle assure l'entretien des équipements publics (voirie et espaces verts principalement) et l'animation économique (accompagnement des entreprises).

Parmi elles, une Zone d'Aménagement Concerté (ZAC) à Bel Air-La Forêt pour laquelle elle aménage la voirie et des parcelles foncières destinées à être commercialisées. Une autre ZAC est en cours de création aux Essarts-Le-Roi, au droit du Gros Chêne. Ces zones d'activité permettent d'accueillir de nouvelles entreprises à forte valeur ajoutée et correspondant aux besoins du territoire en matière d'emploi et de dynamique économique.

Les leviers de l'animation économique

Rambouillet Territoires développe et renforce une politique d'animation économique afin de disposer d'un maillage territorial efficace, au bénéfice des entreprises et plus largement des acteurs économiques.

Elle mène des actions opérationnelles, en collaboration avec des partenaires institutionnels et privés afin de répondre, au plus près, aux besoins des entreprises.

Pour ce faire, elle s'appuie sur différents leviers tels que :

> Les conventions de partenariat

La Chambre de Commerce et d'Industrie de Versailles ;
La BGE (conseiller en gestion des affaires) ;
L'ADECSY (association d'entrepreneurs du Centre et Sud-Yvelines).

> Le guichet unique

En proposant aux chefs d'entreprise un service d'exploration de subventions ainsi que d'ingénierie de montage de dossiers.

> Le bassin d'emploi et de formation, en participant notamment activement au Comité Local Pour l'Emploi, piloté par le Sous-Préfet.

En pilotant chaque année, en collaboration avec le lycée Bascan, la Sous-Préfecture et l'ADECSY, la Semaine de l'Industrie qui permet à près de 200 jeunes collégiens et lycéens de visiter les pépites industrielles du territoire.

> La Bourse aux locaux

En proposant des annonces foncières et immobilières mises à jour régulièrement afin de permettre à tous types d'entreprises un hébergement adapté à leurs besoins.

Contact : www.rt78.fr 
Service développement économique
01 34 57 20 61
developpement-economique@rt78.fr



- 1 Lancement de saison à La Lanterne | 10 et 11 septembre
- 2 Forum des associations | 13 septembre
- 3 La folle braderie de Rambouillet, braderie des commerçants | 19 et 20 septembre
- 4 Journées européennes du Patrimoine | 20 et 21 septembre
- 5 Conseil municipal | 25 septembre
- 6 Festiphoto | 26, 27 et 28 septembre



- 7 Nocturne du CCJ | 27 septembre
- 8 24 tours | 28 septembre
- 9 Fabriq'expo La Lanterne depuis le 3 octobre
- 10 Cinquième biennale des Beaux-arts | 4 au 19 octobre



Retrouvez toutes les photos et vidéos des événements sur le site et les réseaux sociaux de la ville :



[Ville de Rambouillet](#)



[Mairie de Rambouillet](#)



[@Rambouillet_78](#)



[Mairie de Rambouillet](#)



11



11



14



14



15



15



11 Vapeur vive au Rambolitrain | 5 octobre

12 Semaine bleue | 6 au 12 octobre

13 Exposition « Le roi de Rome - Une enfance impériale (1811-1814) » | vernissage 10 octobre

14 Dimanche impérial | 12 octobre



12



12



13



14



14



14



16



16



17

15 Octobre rose | 12 octobre

16 Journées nationales de l'architecture | 17 et 18 octobre

17 Gaming day | 18 octobre



Retrouvez toutes les photos et vidéos des événements sur le site et les réseaux sociaux de la ville :



[VilledeRambouillet](#)



[Mairie de Rambouillet](#)



[@Rambouillet_78](#)



[Mairie de Rambouillet](#)



En raison de la période préélectorale, et conformément à l'article L.52-1 du Code électoral, le groupe de la majorité municipale « Rambouillet, ensemble vers l'avenir » a choisi de ne pas publier de tribune dans ce numéro.



Gilles Schmidt



Hélène Duplaix

« L'indécence du spectacle national, la lucidité de l'engagement local »

Alors que notre pays traverse une période d'incertitude et de tensions politiques inédites, le spectacle donné par nos institutions nationales – et en particulier par l'Assemblée nationale et le Président de la République – nous laisse dans un état de profonde consternation. Comment ne pas être choqué par les invectives, les postures souvent théâtrales qui ont remplacé le débat démocratique ? Comment ne pas s'inquiéter face à une gouvernance de plus en plus déconnectée des réalités quotidiennes.

Pire encore, les nominations successives de Premiers ministres, sans cap, affaiblissent notre pays et nous ridiculisent au sein de l'Union Européenne. La nomination à des postes ministériels de personnalités mises en cause par la justice est tout simplement scandaleuse. Elle alimente le discrédit général et piétine l'exigence d'exemplarité qui devrait être le socle de toute fonction publique.

En tant qu'élus locaux, engagés auprès de vous, nous

constatons chaque jour l'écart grandissant entre Paris et le terrain. Ici, à Rambouillet, comme ailleurs en France, les problèmes sont concrets : inflation, difficultés d'accès aux soins, logement, soutien aux petites entreprises, transition écologique, sécurité... Et pendant ce temps, au sommet de l'État, c'est l'aveuglement, parfois même le mépris, qui domine. Nous ne nous résignons pas. Plus que jamais, nous croyons en l'action publique, celle qui s'ancre dans le réel, qui rassemble et qui agit. Nous refusons le cynisme et le renoncement, nous nous tenons aux côtés des habitants, des associations, des entrepreneurs, des jeunes et des aînés, avec un seul cap : le bien commun. Il est temps de replacer les citoyens au cœur des décisions, de faire confiance aux territoires. Il est temps, surtout, de redonner du sens à l'engagement politique. Face à la désolation nationale, réaffirmons ensemble la force du local.

Le Groupe "GENERATIONS RAMBOUILLET"

• gilles.schmidt@rambouillet.fr

• helene.duplaix@rambouillet.fr

Avant les tempêtes, un peu de douceur

Les fêtes de fin d'année offrent une parenthèse bienvenue dans le rythme parfois effréné de nos vies et de notre commune. Elles nous rappellent combien l'écoute, le respect et la participation de chacun sont essentiels à la vitalité démocratique locale et à la qualité du vivre-ensemble. En tant que membre de la minorité, je reste attaché à une parole libre, bienveillante et constructive, toujours guidée par l'intérêt collectif et le

souci du dialogue. Je veux saluer l'énergie, la disponibilité et le dévouement des associations, des bénévoles, des agents communaux, ainsi que de tous celles et ceux qui, jour après jour, œuvrent à rendre notre ville plus vivante, accueillante et solidaire. Que ces fêtes soient pour chacun d'entre vous un moment de partage, de chaleur humaine et de convivialité.

Cordialement



Michel Lhemery

michel.lhemery@rambouillet.fr

L'ÉCOLOGIE A LA MAIRIE DE RAMBOUILLET : SIMPLE CONFORMITÉ RÉGLEMENTAIRE

La maire de Rambouillet se présente volontiers comme une championne de la transition écologique. Voyons s'il s'agit d'une véritable conversion ou d'un simple suivisme réglementaire.



David Jutier



France Desmet



Alain Poulet



Mélanie Sordon



Jean-Luc Bernard



Marie-Anne Polo
de Beaulieu

Des pages ont été écrites sur le changement d'éclairage public (2023-2024) : on est passés aux leds et à un nouveau mobilier urbain d'éclairage, ce qui a permis de baisser notre facture électrique. C'est un indéniable progrès, mais la mairie avait-elle vraiment le choix ?

Le PCAET (Plan climat air-énergie) de Rambouillet Territoires de 2021 exige des actions concrètes sur les performances énergétique dont l'éclairage public. De plus la loi Climat et Résilience du 22 août 2021 qui vise à réduire les émissions de gaz à effet de serre, lutter contre la pollution lumineuse et favoriser la sobriété énergétique dans les politiques locales, impose l'utilisation de leds.

En revanche, nos demandes de fermeture partielle de l'éclairage public quelques heures durant la nuit, comme cela se pratique dans de nombreux villages et villes, se sont heurtées à un refus systématique de la mairie. **Il aurait été judicieux d'anticiper l'utilisation de détecteurs de présence.**

En 2024, à l'occasion de travaux urgents sur la toiture du CLAE de l'école Saint-Hubert, une rénovation complète a été faite intégrant une centrale solaire. Encore une fois, la mairie n'avait guère le choix. Rappelons que l'Action Territoriale pour l'Efficacité Énergétique (ACTEE) préconise que les rénovations soient couplées avec la solarisation des toitures. De plus, la loi Climat et Résilience demande d'équiper 30 % des toits des bâtiments neufs avec des panneaux photovoltaïques, d'abord pour les toits de 1 000 m² puis la réglementation est descendue à 500 m². La loi LOM et la loi APER viennent compléter la loi Climat et Résilience.

En 2021, un audit sur le PCAET conseillait, entre autres, de décarboner les déplacements des agents et des élus (dans le cadre de la Stratégie nationale bas-carbone), réduire la consommation énergétique du patrimoine, intégrer le critère carbone dans la politique d'achats, réduire les quantités de déchets, intégrer les enjeux du climat dans les plans d'urbanisme, limiter au maximum l'imperméabilisation des sols, sensibiliser les élus au changement climatique et ses conséquences : on peine à voir les mesures qui correspondent à ces préconisations.

Enfin, sur le plan de la part du bio dans la restauration scolaire, nous sommes à Rambouillet, en dessous des normes nationales de 20 % : le rapport de la SODEXO (2022-2023) évoque l'objectif de 30 % de bio mais reconnaît être plutôt à 17 %. Ce chiffre très modeste est à confronter par exemple avec les 66 % de bio dans les cantines de la ville de Bordeaux.

L'audit préparant le PCAET indique que la ressource en eau sur notre territoire est fragile notamment à cause des pratiques agricoles conventionnelles qui impactent également la terre et l'air (les pesticides sont volatiles). Quelle a été l'action politique de la municipalité de Rambouillet et de l'agglomération Rambouillet territoires auprès des agriculteurs ?

Au conseil municipal d'avril 2025, nous avons demandé en vain un budget vert, analysant les incidences du budget en matière environnementale sur 6 points : la lutte contre le changement climatique, l'adaptation au changement climatique et la prévention des risques naturels, la gestion de la ressource en eau, la transition vers l'économie circulaire, la gestion des déchets et la prévention des risques technologiques, la lutte contre les pollutions, la préservation de la biodiversité et la protection des espaces naturels, agricoles et sylvicoles. Il nous a été répondu que ce n'était pas obligatoire alors que la loi Énergie-Climat de 2019 exige que ce budget vert soit ajouté au budget de l'État, **cette obligation a été étendue aux communes de plus de 3 500 habitants pour l'exercice 2025**, sous la forme d'une annexe qui doit présenter quelles ont été les dépenses favorables, défavorables ou neutres au regard des objectifs listés ci-dessus.

Et pourtant, l'écologie n'est pas une option parmi d'autres, c'est une vision de notre commune et de son avenir qui s'impose à tous. C'est une attention constante à ces biens communs en péril : l'air, l'eau, la terre, la biodiversité. L'absence de politique écologique coûte très cher - en argent mais également en vies humaines : 4 000 morts par an rien que pour l'Île-de-France, sans compter toutes les maladies liées à la pollution - cette absence de vision écologique globale obère l'avenir des jeunes générations.

L'économie circulaire : une opportunité

Pour maîtriser l'utilisation des ressources en restant dans le cadre des limites planétaires, nous devons trouver des alternatives au modèle de l'économie linéaire, qui consiste à extraire, produire, commercialiser et jeter. L'économie circulaire qui promeut l'allongement de la vie des produits et une meilleure utilisation de la ressource déjà en circulation répond aux enjeux de nécessaire sobriété.

Parmi les solutions, les actions en faveur de la réparation par le Répare café ou par des professionnels implantés localement ou bien encore par la revente de nos vêtements et objets inutilisés en bon état (ressourceries), **constituent des exemples de bénéfices sociaux et environnementaux pour le territoire.**

En 2021, un audit sur le PCAET de Rambouillet Territoires conseillait la mise en place d'une ressourcerie (qui était dans le programme de madame Matillon en 2020). Or, celle qui s'est mise en place à Rambouillet en février 2021 ne doit rien à la mairie, c'est l'association Ressource & Vous qui a monté le projet en louant des locaux et qui gère actuellement les ressourceries qui est aussi un chantier d'insertion, alors que dans d'autres communes la mairie donne des moyens à la ressourcerie de la ville (local de stockage et de vente, aide technique, etc.). De plus, notre ressourcerie va prochainement perdre son local de stockage situé au Perray-en-Yvelines, sans solution de rechange.

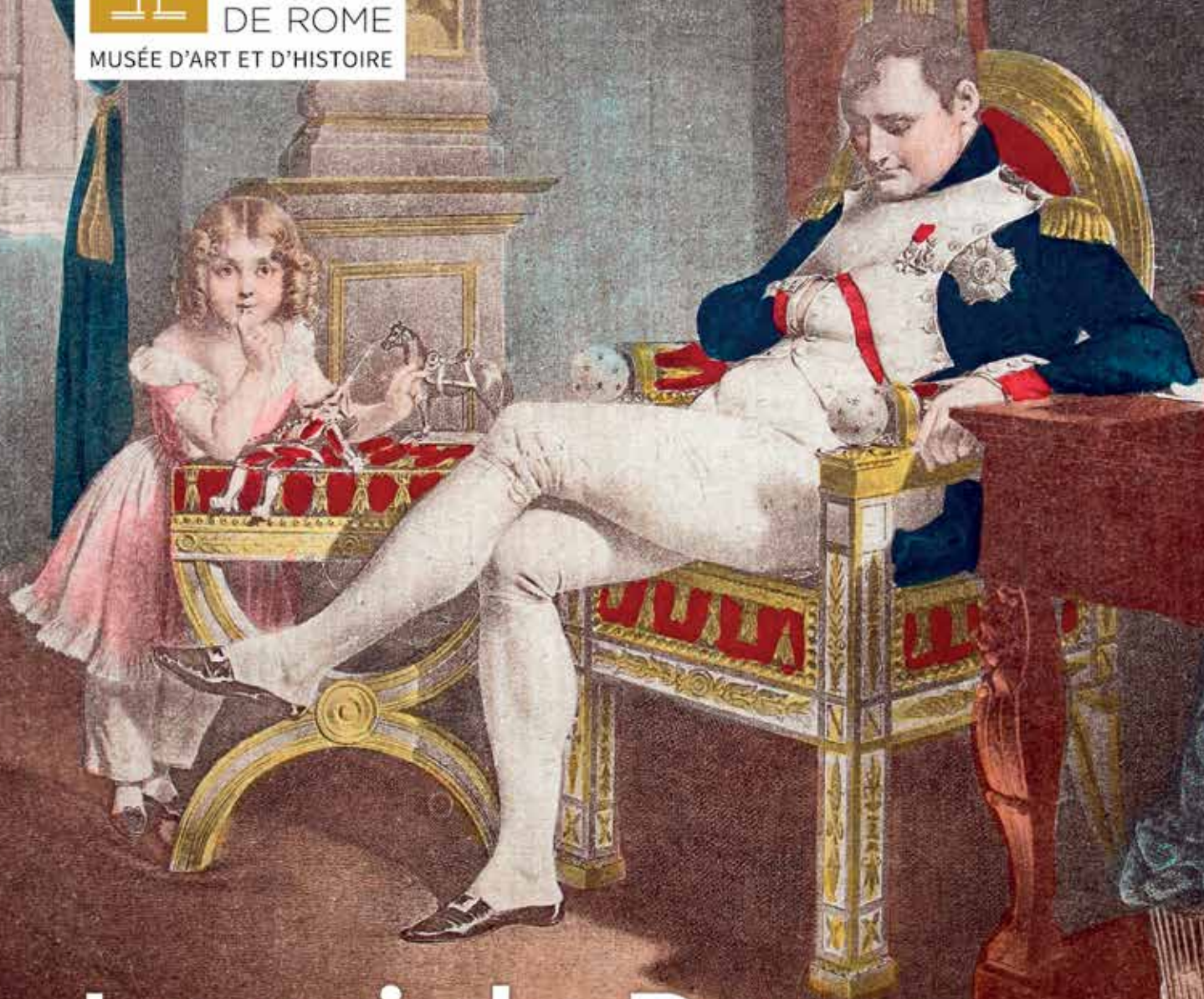
Pourquoi donc la mairie et le territoire ne s'impliquent-ils pas par des actes, et non des simples déclarations, dans cette économie circulaire qui favorise la sensibilisation à la sobriété et l'insertion professionnelle ?

Pour nous contacter : prénom.nom@rambouillet.fr



**PALAIS
DU ROI
DE ROME**

MUSÉE D'ART ET D'HISTOIRE



Le roi de Rome

Une enfance impériale 1811-1814

11 octobre 2025 > 4 janvier 2026



VILLES
& PAYS
D'ART &
D'HISTOIRE



**PALAIS
DU ROI
DE ROME**
MUSÉE D'ART ET D'HISTOIRE

Palais du Roi de Rome 52-54 rue de Gaulle 78120 Rambouillet

01 75 03 44 50 | www.rambouillet.fr | [@palaisduroiderome](https://www.facebook.com/palaisduroiderome)

ENTRÉE LIBRE ET GRATUITE | MERCREDI, JEUDI, VENDREDI : 14H30 - 18H / SAMEDI : 10H30 - 12H30 ET 14H30 - 18H / DIMANCHE : 14H30 - 18H